

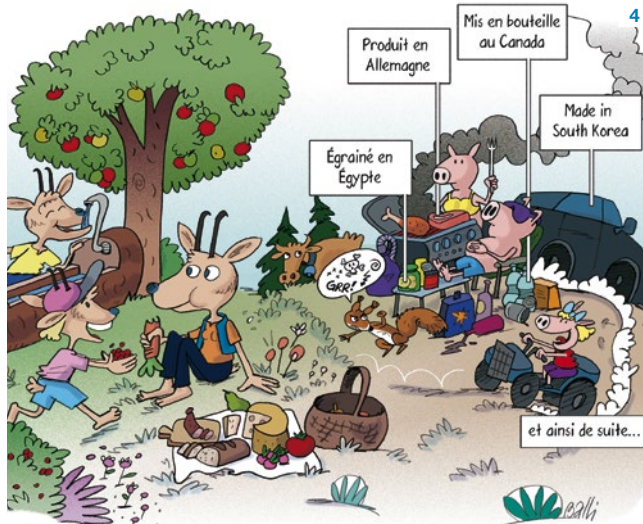


iniziativa
da las alps

Initiative des Alpes

Rapport annuel et comptes annuels 2020





1 Séance du Conseil des Alpes à Einsiedeln : les 28 et 29 février, 25 membres du Conseil des Alpes, du comité ainsi que des collaborateurs-rices ont discuté des orientations stratégiques pour faire progresser la protection des Alpes.

2 Nouvelle route de l'Axen : le recours de l'Initiative des Alpes, déposé en collaboration avec d'autres organisations environnementales, obtient partiellement gain de cause. La décision du DETEC autorise les cantons d'Uri et de Schwytz à construire les deux tunnels dans la montagne, mais avec démantèlement de la route de l'Axen existante. L'article sur la protection des Alpes ne tolère aucune augmentation des capacités.

3 Excursion à Morschach : les collaborateurs-rices ont réfléchi aux besoins des membres et des autres groupes de contact de l'association, une soirée conviviale était également prévue au programme.

4 Le pique-nique au CO₂ : c'est incroyable combien de CO₂ se cache dans un pique-nique ordinaire ! Nous appelons les grands distributeurs à prendre en considération les distances de transport. Une illustration pertinente d'Ida, faite à l'occasion de la votation sur la Pierre du diable et le Cristal de roche.

5 Feu dans les Alpes, un incendie numérique : jusqu'au 8 août, les membres de l'Initiative des Alpes nous ont envoyé de nombreuses photos de la carte perforée « Les Alpes fondent ! #protectouralps » prises devant un feu, une bougie ou autre.



6



7



8



9



10



11

6 Action TRANSFER NOW ! devant le portail du Ceneri : « Marchandises au rail ! Il n'y a plus d'excuses. » Dans le cadre de la conférence de presse internationale de la Confédération du 3 septembre, nous avons obtenu le seul coin de prairie disponible devant le tunnel de base du Ceneri pour installer notre montagne gonflable et notre banderole. Un succès qui a atteint les presses internationales.

7 Fête d'inauguration du Ceneri : le 4 septembre, la Confédération et les CFF ont fêté l'achèvement de la NLFA. Nous les avons félicités pour cette œuvre de maître mais revendiquons à présent que le transfert des marchandises au rail progresse afin que l'objectif de transfert de 650 000 trajets poids lourds à travers les Alpes par année ne soit pas dépassé.

8 17 septembre, adieux au glacier du Trient : les glaciers sont sur leur lit de mort. Afin de ne pas l'oublier, nous avons participé à la cérémonie de commémoration du glacier du Trient au sud du Valais et avons hissé notre drapeau en signe de deuil.

9 Campagne #protectouralps : « Protéger les Alpes, c'est aussi protéger le climat ». La fonte des glaciers et du pergélisol ainsi que les pluies torrentielles et les sécheresses menacent l'espace vital alpin. Notre campagne sensibilise l'attention de la population sur la situation particulière des Alpes, de sa faune et de sa flore.

10 Pierre du diable ... : l'eau provenant de la glace d'icebergs du Groenland « Berg » génère plus de CO₂ que son propre poids. Par le vote de 5905 membres, la Pierre du diable est décernée à juste titre à Manor pour le transport le plus insensé de l'année.

11 ... et Cristal de roche : l'initiative « Automne culinaire » remporte le Cristal de roche pour sa cuisine régionale qui permet d'éviter des transports inutiles. Les entreprises participantes sont autorisées à distinguer en particulier des plats composés d'au moins 60 % d'ingrédients régionaux.

Rapport annuel 2020

TRANSFER NOW ! La NLFA est achevée et plus aucune excuse n'est valable ! Lors de l'ouverture du tunnel de base du Ceneri, nous avons revendiqué un transfert rapide des marchandises au rail. Cette année a été un succès : nous avons réussi à ancrer dans la nouvelle loi sur le CO₂ des objectifs de réduction pour les flottes de camions et notre campagne « Protéger les Alpes, c'est aussi protéger le climat » a souligné les conséquences du réchauffement climatique dans les Alpes.

La crise du coronavirus n'a pas freiné notre engagement en faveur de la protection des Alpes, elle a plutôt renforcé notre revendication en faveur de circuits économiques plus régionaux et de distances de transport plus courtes. D'être si dépendants de sites de production non européens a été un signal d'alarme pour beaucoup. Grâce à notre magazine « échos », les médias sociaux, notre site internet, notre travail médiatique et les actions organisées, nous avons exercé une influence politique en faveur des Alpes durant cette année. **Nous avons réussi à sensibiliser nos membres, nos sympathisant-es ainsi que les autorités, la politique et d'autres groupes cibles au besoin accru de protection climatique dans les Alpes et à la promotion d'une politique des transports durable.** Les réactions l'ont montré, le message est passé.

En février, le comité, le Conseil des Alpes et des collaborateurs-rices ont débattu à Einsiedeln des stratégies d'avenir. Lors de sa retraite d'été, le comité a approfondi les recommandations et **décidé de s'engager davantage en faveur d'un trafic de marchandises neutre sur le plan climatique et de mettre l'accent sur la hausse du trafic de camionnettes. Conformément à notre stratégie 2020 – 2024, nous voulons nous pencher sur la question toute particulière du réchauffement climatique dans l'espace alpin. La population doit connaître les impacts spécifiques du réchauffement climatique sur l'environnement alpin.** A cause de la pandémie, les visioconférences ont remplacé les séances du comité et le télétravail a été introduit pour le personnel du secrétariat. L'adaptation du système informatique assure une bonne collaboration entre tous les membres de l'équipe quel que soit leur lieu de travail. Grâce à la fidélité de nos membres et de nos donateurs-rices,

les revenus n'ont baissé que pendant une courte période si bien que nous n'avons pas eu à annoncer de chômage partiel. La Boutique des Alpes a enregistré une forte augmentation des commandes.

L'analyse « Evolution des émissions de CO₂ des véhicules utilitaires lourds » a servi de base aux activités de l'Initiative des Alpes relatives au changement climatique en 2018. Les trois vidéos de notre campagne en ligne **#protectouralps – « Protéger le climat, c'est aussi protéger les Alpes »** qui montraient la menace due aux éboulements, aux laves torrentielles et aux fortes précipitations récurrentes, les forêts asséchées et le danger accru d'incendie, **ont sensibilisé un large public suisse en 2020. 718 personnes se sont inscrites sur www.protectouralps.ch. Avec Facebook, nous avons atteint plus de 500 000 personnes en Suisse et la publicité sur les portails d'informations de Tamedia a été vue par 1,8 million de personnes.** Le hashtag #protectouralps a été référencé dans 1682 posts jusqu'à la fin de la campagne.

Les capacités des routes de transit dans les Alpes ne peuvent pas être augmentées. C'est ce que stipule l'article sur la protection des Alpes dans la Constitution fédérale : avec l'ATE et l'organisation Médecins en faveur de l'environnement, nous nous sommes opposés à l'extension des capacités prévue sur la route de l'Axen. Après six ans d'attente, le DETEC a ordonné la réalisation de la « Nouvelle route de l'Axen » et de ses deux nouveaux tunnels. **Néanmoins, nous avons en partie obtenu gain de cause. Le DETEC a exigé en effet que les cantons de Schwytz et d'Uri améliorent les mesures pour limiter les capacités et modérer le trafic sur l'actuelle route de l'Axen.** Les deux

cantons ayant refusé des négociations visant à trouver une solution extrajudiciaire, nous sommes contraints de défendre nos intérêts devant les tribunaux.

Nous avons fait de notre traditionnel **Feu dans les Alpes du 8 août** une manifestation **participative, décentralisée et numérique**. Après avoir commandé la carte perforée portant l'inscription « **Les Alpes fondent !** », nos sympathisant-es ont pu la photographier devant une source de lumière, un feu ou autre et nous envoyer la photo. Des dizaines de feux numériques ont ainsi attiré l'attention sur la menace qui pèse sur les Alpes. L'inscription centrale #protectouralps a été créée à Brünsti (UR), où un petit groupe constitué du président et des collaborateurs-rices s'étaient réunis pour un barbecue.

L'inauguration du tunnel de base du Ceneri au début septembre a clos la construction de la NLFA, la pièce maîtresse du transport de marchandises nord-sud en Europe. En 2019, 898 000 camions ont traversé les Alpes suisses au lieu des 650 000 autorisés par la loi. En signe de protestation, nous avons dressé notre montagne gonflable juste devant le tunnel de base du Ceneri sous les yeux suspicieux du personnel de sécurité. Cette action a fait sensation car même la police a été appelée pour nous expulser. Elle n'a rien pu faire puisque nous avions l'autorisation de la propriétaire du terrain. **TRANSFER NOW ! Marchandises au rail ! Notre message n'a pas atteint que les médias mais aussi les ministres des transports rassemblés au Tessin.**

L'assemblée générale des membres du 26 septembre a adopté une résolution dans laquelle elle revendique le plafonnement de la RPLP, la prise en compte des coûts environnementaux externes (mot-clé : vérité des coûts) causés par le trafic dans la révision future de la RPLP, une augmentation des contrôles de poids lourds. Et pour stimuler le transfert du trafic de marchandises au rail, **l'introduction d'un instrument tel la RPLP à l'échelle européenne est nécessaire. En outre, l'Allemagne doit, comme promis, construire la ligne d'accès à la NLFA.**

Le 25 septembre, le Parlement a adopté une nouvelle loi sur le CO₂ après trois ans de débats. **Grâce au travail politique de l'Initiative des Alpes, des objectifs de réduction du CO₂ pour les camions seront appliqués pour la première fois.** Dès 2030, les nouveaux poids lourds devront réduire leurs émissions de 30 %. Le peuple suisse décidera

le 13 juin 2021 de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le CO₂.

Comble de l'absurdité. En 2020, Manor proposait une eau minérale provenant de la glace du Groenland et dont la fabrication et le transport produisent plus de 100 g de CO₂ par dl d'eau. **Pour marquer l'absurdité de ce transport de plus de 9600 km, nos membres ont décerné la Pierre du diable à l'eau « Berg ».** Dans toute la Suisse, plus de 5900 personnes ont pris part au vote. **Avec succès puisque Manor a retiré non seulement le produit de son assortiment, mais aussi toutes les autres eaux minérales exotiques.**

Lauréate du Cristal de roche 2020 était l'initiative « Automne culinaire ». Dans le cadre du projet commun d'Alpinavera et de GastroGraubünden ainsi que des associations gastronomiques de Glaris et d'Uri, les entreprises participantes étaient autorisées à distinguer spécialement les plats composés d'au moins 60 % d'ingrédients régionaux. **Promouvoir la restauration avec des produits régionaux évite des transports inutiles et soutient les chaînes de livraison locales.**

En novembre, nous nous sommes intéressés aux contrôles des poids lourds que la police valaisanne avait renforcé au Simplon. Nous avons protesté contre le fait que la Confédération ait décidé de reporter de six mois la hausse des tarifs de la RPLP pour les camions Euro 4 et Euro 5. **En décembre, nous avons demandé à la Confédération de soutenir les régions de montagne sur la voie de la neutralité climatique dans son contre-projet à l'initiative pour les glaciers, au lieu de créer des exceptions.** En outre, nous resterons attentifs et veillerons à ce que l'introduction de la directive paneuropéenne sur la tarification uniforme des infrastructures (équivalent de la RPLP) ne soit pas diluée en raison d'intérêts particuliers.

Les conclusions pour 2020 : les activités de l'Initiative des Alpes visant la protection de la population, de la faune et de la flore des Alpes contre les impacts néfastes du changement climatique restent indispensables. La population commence à réaliser que l'enjeu est bien plus qu'un allègement du trafic de marchandises routier ou qu'un transfert du trafic au rail.



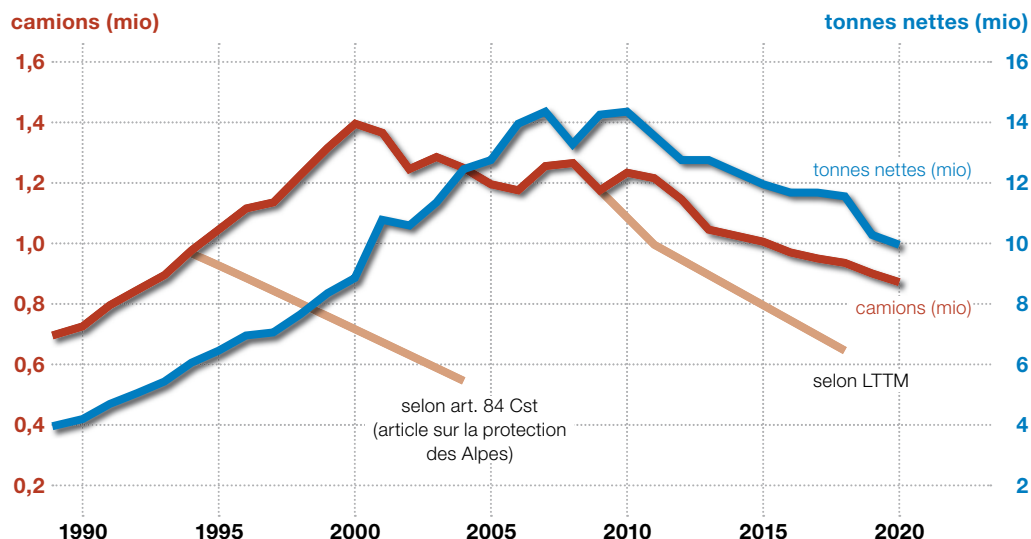
TRANSFER NOW – les marchandises au rail !

A l'occasion de la cérémonie d'inauguration du tunnel de base du Ceneri en septembre, l'Initiative des Alpes exerce une pression directement devant le portail nord. Le corridor performant de la NLFA est achevé, il n'y a donc plus d'excuses pour ne pas transférer systématiquement le transport routier de marchandises vers le rail.



Les Alpes en chiffres et en faits

Trafic marchandises à travers les Alpes (route)



Art. 84 Cst = article 84 de la Constitution fédérale, LTTM = loi sur le transfert du transport de marchandises
A partir de 2013, de nouvelles méthodes de calcul sont appliquées.

863 000 camions ont traversé les Alpes au cours de l'année 2020 malgré les restrictions dues à la pandémie du coronavirus. Une fois de plus, le Conseil fédéral et le Parlement ne sont donc pas parvenus à atteindre l'objectif de transfert d'un maximum de 650 000 trajets de camions transalpins par an qui avait été fixé pour 2009 puis reporté à 2018.

En 2019, ce sont même 898 000 camions transportant 11,1 millions de tonnes nettes qui ont emprunté les routes transalpines. C'est pourquoi, nous continuons de faire pression sur la politique au nom du peuple suisse. Nos propositions de solution restent actuelles.

Nous donnons une voix aux Alpes :

	Communiqués de presse	
	2019	26
	2020	24
	Journal « échos » tirage certifié	
	2019	47 014
	2020	43 557
	Site Internet, utilisateurs différents	
	2019	52 156
	2020	76 226
	Abonné-es Facebook (F, A, I)	
	2019	25 565
	2020	30 583
	Abonné-es Twitter (A)	
	2019	2 269
	2020	2 365
	Abonné-es Instagram	
	2018	189 (lancé en octobre)
	2020	1 391

	Abonné-es à l'infolettre	
	2019	20 492
	2020	23 719
	Soutiens actifs	
	2019	14 279
	2020	13 328
	Boutiques des Alpes : produits vendus	
	2019	11 524
	2020	19 519
	Boutiques des Alpes : client-es	
	2019	3 097
	2020	4 312
	Randonnées	
	2019	10
	2020	7
	Randonnées : nombre de participant-es	
	2019	102
	2020	70

Cri d'alarme pour un avenir écologique



Jon Pult, président de l'Initiative des Alpes

La crise sanitaire liée au covid-19 nous a profondément ébranlés et nous a fait réaliser la fragilité de notre mode de vie. Nous savons à présent ce qui compte vraiment : sauver des vies humaines et veiller à notre santé collective sont bien plus importants que la hausse du cours des actions et la maximisation des profits. Ce temps d'arrêt nous a aussi rappelé ce qui était évident : la crise climatique requiert l'engagement de chacun et chacune d'entre nous et personne ne peut plus l'ignorer. Un changement de direction s'impose !

Au lieu de délocaliser la production de médicaments et de biens vitaux en Chine pour des raisons de rentabilité, nous devrions augmenter la fabrication de ces produits au niveau régional. Des distances de transport plus courtes ménagent nos Alpes et freinent le réchauffement climatique. Les circuits économiques régionaux nous rendent plus flexibles et plus résistants face aux crises, créent de la valeur et des emplois localement. Offrant ainsi des perspectives pour l'agriculture, l'artisanat et l'industrie, particulièrement dans la région alpine.

Dans son travail en tant que voix des Alpes, l'Initiative des Alpes a obtenu de bons résultats en 2020. Je suis heureux que les membres nous aient soutenus malgré les circonstances difficiles. Nous avons tout mis en œuvre pour éviter les transports inutiles, transférer au rail ceux qui étaient nécessaires et rendre le trafic dans son ensemble plus respectueux de l'être humain et de l'environnement. Nous avons combattu les transports absurdes, renforcé les moyens de transport efficaces et encouragé les courtes chaînes de distribution.

Notre campagne « Protéger les Alpes, c'est aussi protéger le climat » s'est axée sur un sujet qui tient à cœur à l'Initiative des Alpes. En parallèle, le Feu dans les Alpes en ligne, #protectouralps, a mobilisé de nombreux membres.

Mais une fois de plus, nous avons également constaté que l'arc alpin ne peut être protégé que par une coopération transfrontalière. Bien que la Suisse ait réalisé avec la NLFA un chef d'œuvre, ce n'est qu'avec l'achèvement des voies d'accès en Allemagne et en France que celle-ci sera pleinement efficace.

Avec solidarité et cohésion, nous pouvons prouver que nous sommes capables de venir à bout des grandes crises de notre époque. L'expérience de la crise sanitaire doit être un cri d'alarme. Nous avons besoin d'un départ vers un avenir écologique et solidaire, non pas d'un retour à une normalité sujette aux crises.

Comptes annuels 2020

Bilan

ACTIFS	707 535	595 497
Actifs circulants	692 547	580 372
Capitaux fixes	14 988	15 125
PASSIFS	707 535	595 497
Passif circulant	562 801	491 372
Fonds à affectation précise	–	22 000
Capital d'organisation	144 734	82 125

Compte d'exploitation

	2019	2018
PRODUITS	2 138 886	2 078 664
Produits issus de la récolte de fonds	1 142 095	1 234 979
Produits issus de prestations	319 588	347 537
Boutique des Alpes	618 431	395 585
Randonnées	58 773	100 563
CHARGES	-2 098 266	-2 048 078
Projets liés à la protection alpine	-1 095 570	-967 938
Boutique des Alpes	-507 943	-376 510
Randonnées	-62 345	-89 538
Administration	-141 685	-336 629
Promotion et récolte de fonds	-290 723	-277 463
Résultat d'exploitation	40 620	30 586
Résultat financier	-12	158
Résultat avant modification du capital des fonds	40 609	30 745
Résultat des fonds liés	-22 000	22 000
Résultat annuel avant affectation au capital d'organisation	62 609	8 745
Affectation/utilisation	62 609	8 745
Résultat après mouvements de capitaux	0	0

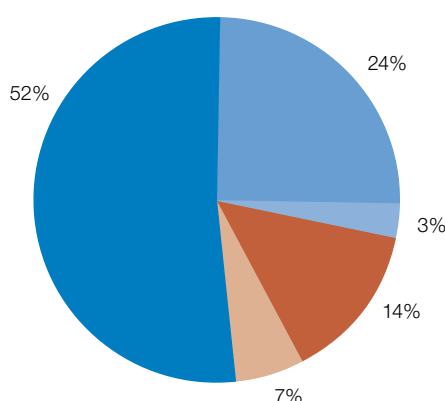
Compte de modification du capital

2020	Etat au 31.12.2019	Attribution 2020	Utilisation 2020	Modification 2020	Etat au 31.12.2020
Capital des fonds	22 000	5 558	27 558	-22 000	–
Fonds à affectation précise					
Campagne Protéger le climat	22 000	5 558	27 558	-22 000	–
Capital d'organisation	82 125	125 217	62 609	62 609	144 734
Capital lié					
Boutique des Alpes	–	31 300	–	31 300	31 300
Capital libre					
Fortune de l'association	82 125	31 309	–	31 309	113 434
Résultat annuel	–	62 609	62 609	–	–

Les comptes annuels 2020 de l'Initiative des Alpes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif Swiss GAAP RPC (RPC fondamentale et RPC 21) ainsi que selon les prescriptions de la ZEWO. Cette présentation a pour but d'accroître la transparence et d'améliorer la comparabilité avec d'autres organisations. La vue d'ensemble présentée ici établit un regroupement des comptes annuels 2020 révisés. Le compte détaillé et commenté peut être obtenu sous www.initiative-des-alpes.ch ou au secrétariat.

Charge

Protection alpine	52%
Boutiques des Alpes	24%
Randonnées	3%
Promotion et récolte de fonds	14%
Administration	7%



Association de l'Initiative des Alpes

Comité

	en fonction depuis
Président	
Jon Pult, Coire GR	Comité depuis 2011 / Président depuis 2014
Vice-présidente	
Marina Carobbio Guscetti, Lumino TI	2013
Membres	
Pietro Gianolli, Salorino TI	2000
Isabelle Pasquier-Eichenberger, Carouge GE	2020
Mathias Reynard, Savièse VS	2012
Regula Rytz, Berne	2013
Laurent Seydoux, Plan-les-Ouates GE	2013
Brigitte Wolf, Bitsch VS	2010

Les membres de notre comité n'ont pas de relations d'intérêt pertinentes qui entreraient en conflit avec leurs activités bénévoles pour l'Initiative des Alpes. Nous mentionnons leurs liens d'intérêt particuliers sur notre site Internet, sous la rubrique « Qui sommes-nous ».

Conseil des Alpes

	en fonction depuis
Claudia Alpiger, Gamsen VS	2018
Pierre Amstutz, Corgémont BE	2013
Tobias Arnold, Lucerne	2018
Marius Basti, Lausanne VD	2018
Sinue Bernasconi, Tremona TI	2018
Ruedi Blumer, Gossau SG	2020
Johanes Brassel, Klosters-Serneus GR	1999
Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne	2004
Marlène Burri Perret-Gentil, Hauterive NE	1995
Fabio Canevascini, Balerna TI	2013
Hugo Fessler, Lucerne	2014
Remco Giovanoli, Zurich	2019
Flavio Gisler, Schattdorf UR	2013
Jürg Grossen, Frutigen BE	2013
Greta Gysin, Zurich	2013
Thomas Hardegger, Rümlang ZH	2013
Edith Häusler, Kilchberg ZH	2007
Manuel Herrmann, Winterthur ZH	2018
Nina Hochstrasser, Bâle	2008
Felix Hoesch, Zurich	2018
Laurent David Jospin, La Chaux-de-Fonds NE	2018
Daniela Lehmann, Berne	2011
Carlo Lepori, Roveredo Capriasca TI	1996
Nina Marty, Altdorf UR	2018

Christa Mutter, Fribourg	1992
	en fonction depuis
Fabio Pedrina, Airolo TI	1993
Paolo Peduzzi, Bellinzona TI	1996
Willy Perret-Gentil, Hauterive NE	1995
Judith Pfister, St. Gallen	2014
Jonathan Prelicz, Arth SZ	2018
Filippo Rivola, Lausanne	2018
Philipp Rohrer, Kloten	2019
Elena Strozzi, Fribourg	2018
Kurt Sturzenegger, Genève	2013
Oliver Tiller, Suhr AG	2012
Severin Toberer, Baden AG	2014
Michael Töngi, Kriens LU	2018
Antoine Turner, Riva San Vitale TI	2013
Daniela Walker, Wabern BE	2018
Barbara Wülser, Malans GR	2018
Barbara Zollinger, Zurich	2018

Président d'honneur

Fabio Pedrina, Airolo TI
Andreas Weissen, Brigue VS

Commission de vérification

BDO Altdorf

Secrétariat

Etat 31.12.2020

Direction (2,9 postes de travail)

Lucia Lauener-Zwyer, directrice
Django Betschart, directeur suppléant, responsable politique de l'Initiative des Alpes
Michael Flückiger, responsable communication

Equipe (6 postes de travail)

Christine Amaudruz-Jost, Boutiques des Alpes
Helene Cocchi-Gnos, secrétariat et événements
Fabio Gassmann, coordinateur politique fédérale
Chiara Gisler, stagiaire
Floriane Kaiser, responsable politique et communication en Suisse romande
Harriet Kluge, documentation, site Internet
Alessia Trezzini, campagnes et médias sociaux
Livio Walker, secrétariat
Doris Zurwerra, Boutiques des Alpes, randonnées

Photos: Initiative des Alpes, axen.ch, Diego Balli, Pietro Gianolli, Keystone, Agentur Komplizen, Gianni Gropello, Matthias Nutt



Initiative des Alpes Association pour la protection des régions alpines
Hellgasse 23 CH-6460 Altdorf UR Téléphone +41 41 870 97 81
Case postale 29 CH-3900 Brigue Téléphone +41 27 924 22 26
info@initiative-des-alpes.ch www.initiative-des-alpes.ch CCP dons 19-6246-9

